

Le fonds d'infrastructures ouvert destiné aux clients privés atteint plus de 125 millions d'euros d'investissements un an après

26 juin 2025

- Swiss Life Funds (LUX) Privado Infrastructure S. A., SICAV-ELTIF (Privado) atteint plus de 125 millions d'euros d'investissements un an après son lancement
- Ce fonds, l'un des premiers ELTIF 2.0, permet aux investisseurs privés internationaux d'accéder à ce marché à une classe d'actifs innovante et porteuse d'avenir à partir de 1000 euros.
- Le fonds a dégagé un rendement de 3,5%¹, en grande partie indépendamment des fluctuations du marché. A long terme, le fonds vise un rendement de 6 à 7%² par an.
- Les nombreux canaux de distribution, banques, conseillers en gestion de patrimoine, plateformes et assurances vie sur plusieurs marchés européens lui ont per-

Swiss Life Asset Managers lançait il y a un an l'un des premiers fonds d'infrastructures ELTIF 2.0 (European Long Term Investment Fund), Swiss Life Funds (LUX) Privado Infrastructure S.A., SICAV-ELTIF. Le fonds offre aux investisseurs privés et institutionnels de certains pays de l'Union européenne et de Norvège ainsi que les investisseurs qualifiés en Suisse au sens de l'article 10, alinéas 3 et 3ter LPCC (« investisseurs autorisés ») l'accès à une classe d'actifs innovante permettant de diversifier davantage leur portefeuille.

A l'occasion du 1^{er} anniversaire, plus de 125 millions d'euros d'investissements

Après douze mois, un volume d'investissements de plus de 125 millions d'euros a été atteint. Le portefeuille, composé de 31 investissements répartis sur 5 secteurs et 11 pays en Europe et Amérique du Nord, affiche une performance de 3,5%¹. A long terme, le fonds vise un rendement annuel de 6 à 7%². La diversité des canaux de distribution via des banques, des intermédiaires financiers, des plateformes et des assurances vie sur plusieurs marchés européens, permet de toucher de nombreux investisseurs.

« Privado fait partie des premiers fonds d'infrastructures privées à capital variable et s'adresse à différents segments de clientèle. Ce succès montre que les investisseurs recherchent et saisissent l'opportunité de diversifier leurs portefeuilles et d'augmenter leurs rendements corrigés du risque », déclare Mark Fehlmann, Head Sales & Marketing et membre de la direction générale de Swiss Life Asset Managers.

Des projets d'infrastructures à long terme

Le fonds d'infrastructures investit directement et indirectement dans des réseaux de transport, des hôpitaux, des écoles, des installations de traitement et d'approvisionnement d'eau, des entreprises de recyclage, des centres de données ainsi que des centrales électriques ou des installations de télécommunication dans des pays de l'OCDE. Ces projets d'infrastructures répondent à des besoins à long terme et contribuent à améliorer l'environnement de vie et de travail et à promouvoir l'efficacité économique. Dans le monde entier, les besoins en projets d'infrastructures ont considérablement augmenté et sont actuellement estimés à 3 900³ milliards de dollars par an. La croissance démographique, la croissance économique et l'urbanisation continueront de soutenir le développement de ce secteur.

« Chez Swiss Life Asset Managers, nous sommes convaincus que ce secteur recèle un potentiel considérable et durable. Dans le même temps, face aux nouveaux défis posés par le changement climatique, nous voyons également la nécessité de rendre les infrastructures essentielles abordables financièrement, équitables socialement et durables écologiquement », ajoute Mark Fehlmann.

Plusieurs distinctions en assurance liée à des fonds de placement

Le fonds suscite également un vif intérêt dans le secteur assurantiel. Swiss Life Privado, distribuée par Swiss Life en Allemagne, allie, en tant que produit de prévoyance vieillesse, les avantages d'une assurance de rentes liée à

des fonds et ceux des ELTIF. En septembre 2024 Swiss Life Privado a remporté le « Financial Advisors Award » dans la catégorie « Polices liées à des fonds » lors de l'événement « Cash. GALA ». Dans le cadre des « Innovationspreises der Assekuranz (IdA) 24/25 », « Morgen & Morgen » et la revue « Versicherungsmagazin » lui ont décerné une médaille de bronze dans la catégorie expérience client. En avril 2025, le magazine économique « Euro » a élu le fonds meilleure innovation en matière d'assurance.

Un grand intérêt également hors Europe

La diversification, les rendements attrayants, les flux de trésorerie stables et le faible montant de souscription minimale font de Privado une solution attrayante pour les investisseurs. Actuellement, le fonds d'infrastructures est proposé aux investisseurs éligibles sur les marchés européens tels que l'Allemagne, la Suisse, la France

ou l'Italie. Il est prévu d'offrir ce fonds également sur d'autres marchés.

Une expérience de longue date

Créée en 2011, la plateforme Infrastructure Equity de Swiss Life Asset Managers gère 12 milliards d'euros d'actifs. L'équipe comprend plus de 70 professionnels disposant en moyenne de 20 ans d'expérience dans ce secteur. La plateforme a réalisé plus de 75 investissements directs en infrastructures dans 15 fonds dans les secteurs de l'énergie, des énergies renouvelables, des communications, des transports, des services publics et des infrastructures sociales sur les marchés privés.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site web www.privado-infrastructure.com.

¹ Au 30 avril 2025, classe de parts A EUR

² Calcul selon la méthode BVI (sans commission d'émission, distribution immédiatement réinvestie). Se réfère à l'horizon de placement à long terme (> 10 ans) du fonds. Des évolutions sur les différents marchés ou d'autres facteurs d'influence peuvent entraîner des modifications du rendement cible. L'évolution passée des valeurs et les déclarations sur le rendement cible ne présument en rien des rendements futurs.

³ Global Infrastructure Outlook to 2040

REMARQUE : comme tous les placements, les placements effectués dans ce produit peuvent comporter des risques. Les investisseurs autorisés intéressés sont invités à consulter le prospectus de Privado Infrastructure pour connaître en détail les risques inhérents à un investissement dans le fonds.

Informations

Media Relations

Téléphone +41 43 284 77 77

media.relations@swisslife.ch

www.swisslife-am.com



A propos de Swiss Life Asset Managers

Swiss Life Asset Managers dispose de plus de 165 ans d'expérience dans la gestion des actifs du groupe Swiss Life. Ce lien étroit avec l'assurance conditionne sa philosophie d'investissement qui a pour principaux objectifs d'investir dans le cadre d'une approche responsable des risques et d'agir chaque jour dans l'intérêt de ses clients. Swiss Life Asset Managers propose également cette approche éprouvée à des clients tiers en Suisse, en France, en Allemagne, au Luxembourg, au Royaume-Uni, en Italie et dans les pays nordiques.

Au 31 décembre 2024, Swiss Life Asset Managers gère 272,3 milliards de francs d'actifs pour le groupe Swiss Life, dont plus de 124,7 milliards de francs de placements pour des clients tiers. Swiss Life Asset Managers est également un investisseur immobilier institutionnel leader en Europe¹. Sur les 272,3 milliards de francs d'actifs sous gestion, 87,7 milliards de francs sont investis dans l'immobilier. Par ailleurs, Swiss Life Asset Managers administre 20,8 milliards de francs de biens immobiliers conjointement avec Livit. Au 31 décembre 2024, Swiss Life Asset Managers gère ainsi 108,4 milliards de francs de biens immobiliers. Swiss Life Asset Managers emploie plus de 2 300 collaborateurs en Europe.

Construire son indépendance financière pour vivre selon ses propres choix

Swiss Life permet à chacun de construire son indépendance financière pour vivre selon ses propres choix et envisager l'avenir en toute confiance. C'est également l'objectif poursuivi par Swiss Life Asset Managers : nous pensons à long terme et agissons de manière responsable. Forts de nos connaissances et de notre expérience, nous développons des solutions d'investissement d'avenir. Nous aidons ainsi nos clients à atteindre leurs objectifs d'investissement à long terme. Cela permet ensuite à leurs clients de planifier à long terme et à construire leur indépendance financière pour vivre selon leurs propres choix.

¹ N°2 IPE Top 150 Real Estate Investment Managers 2024 Ranking Europe, N°2 INREV Fund Manager Survey 2024

Clause de non-responsabilité

La présente publication a été établie par une personne morale de la division Swiss Life Asset Managers (ci-après « **Swiss Life Asset Managers** »).

La présente publication est uniquement destinée à des fins de marketing et d'information et ne constitue pas une recommandation personnelle de placement. Les informations requises par le règlement ELTIF, et notamment à l'article 23.4, sont dûment prises en compte dans le prospectus du fonds. Aucune des informations ne doit être utilisée en tant que telle pour déterminer les titres à acheter ou à vendre ou le moment auquel ils doivent être achetés ou vendus. Les destinataires de cette présentation devraient demander un conseil financier, juridique ou fiscal, ou s'adresser à un ou une comptable ou à un ou une autre spécialiste interne et/ou externe afin de s'assurer qu'un investissement potentiel est conforme à leurs objectifs et respecte les contraintes juridiques, fiscales, financières, comptables ou autres, et en vue d'obtenir une évaluation indépendante.

Le présent document n'a été ni déposé auprès d'une autorité de surveillance d'un pays ni approuvé par une telle autorité (y compris l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA). Aucune autorité de surveillance n'a confirmé l'exactitude ou l'adéquation des informations contenues dans le présent document.

La présente publication ne constitue ni une offre d'émission ou de vente ni une incitation (i) à souscrire ou acheter des parts de placements ou (ii) à fournir des services d'investissement. De plus, les informations contenues dans le présent document ne constituent ni un conseil en placement, ni un courtage en investissement, ni une recommandation de placement ou une invitation à l'acquisition ou à la vente de parts d'investissement. Le présent document n'aborde pas nécessairement tous les sujets pertinents ou tous les aspects des thèmes abordés. Il a été établi sans tenir compte de la situation financière ou autre des bénéficiaires. Aucune garantie n'est donnée en ce qui concerne l'adéquation du fonds présenté (« fonds »), les conséquences économiques et fiscales d'un investissement dans ce fonds et l'évolution future de sa valeur.

Il est conseillé aux investisseurs et investisseuses de solliciter un conseil indépendant avant de prendre toute décision de placement.

Ni Swiss Life Asset Managers, ni aucune entité du groupe Swiss Life, ni les membres de sa direction, son personnel, ses agentes et agents et/ou actionnaires ne peuvent être tenus responsables des pertes financières ou des décisions prises sur la base des informations contenues dans ce document.

Swiss Life Asset Managers s'assure avec tout le soin nécessaire que les affirmations du présent document sont exactes et correctes à tous les égards significatifs et qu'il n'existe aucun fait essentiel dont l'omission pourrait induire en erreur dans le présent document. Certaines informations contenues dans cette publication proviennent de tiers. Ni Swiss Life Asset Managers ni une entreprise du groupe Swiss Life ni aucune autre personne (y compris les membres de la direction, collaboratrices et collaborateurs, agents et agents et/ou actionnaires des entreprises susmentionnées) ne peuvent être tenus responsables de l'exactitude et de l'exhaustivité de ces informations. Aucune garantie, expresse ou implicite, ne peut être donnée aux destinataires du présent document quant à son exactitude, son exhaustivité ou autres ni quant à l'adéquation des hypothèses qu'il contient.

Il faut tenir compte du fait que les revenus et la valeur des parts de fonds peuvent diminuer ou augmenter et qu'une perte totale du capital investi dans ces parts n'est pas à exclure. La performance passée ne présume en rien des performances actuelles ou futures. La valeur d'un placement et le rendement qu'il génère peuvent augmenter ou baisser et dans certaines circonstances, l'investisseuse ou l'investisseur peut ne pas récupérer le capital investi. La performance et les coûts peuvent augmenter ou baisser en raison de variations des taux de change et de fluctuations monétaires. La performance future dépend de la situation personnelle de l'investisseuse ou de l'investisseur et peut changer. L'évolution de la valeur tient compte de l'ensemble des commissions et frais générés au niveau du fonds (p. ex. commissions de gestion). Elle ne tient en revanche pas compte des frais encourus par les clientes et les clients (frais et commissions d'émission et de rachat, commissions de garde de titres, etc.).

Le fonds est une société d'investissement à capital variable (SICAV) au sens de la partie II de la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010 relative aux organismes de placement collectif. Il s'agit d'un instrument d'investissement réglementé et soumis à la surveillance de la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) luxembourgeoise. Le fonds est considéré comme un ELTIF au sens du règlement (UE) 2015/760 du Parlement européen et du Conseil du 29 avril 2015 relatif aux fonds européens d'investissement à long terme dans sa version en vigueur (règlement ELTIF) et est agréé par la CSSF. Le fonds est considéré comme un FIA au sens de la directive GFIA (voir ci-dessous).

Conformément à l'article 31, al. 2 du règlement ELTIF et à l'article 32 de la directive 2011/61/UE du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (directive GFIA), Swiss Life Asset Managers Luxembourg, en tant que gestionnaire de fonds d'investissement alternatifs du fonds (GFIA), bénéficie d'un passeport de commercialisation au titre de la directive GFIA afin de distribuer les parts de fonds à des investisseuses et investisseurs professionnels et privés remplissant les critères d'agrément du règlement ELTIF dans une sélection de pays de l'Espace économique européen (EEE) au sens de la directive 2014/65/UE du Parlement européen et du Conseil du 15 mai 2014 concernant les marchés d'instruments financiers.

Le GFIA peut décider de mettre fin aux accords de distribution pour la commercialisation du fonds dans certains ou tous les pays de l'EEE conformément à l'article 32a de la directive GFIA.

Pour les investisseuses et investisseurs domiciliés en Suisse

Le fonds n'a pas obtenu l'approbation de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) pour être proposé en Suisse à des investisseuses et investisseurs non qualifiés au sens de l'art. 120, al. 1 et 2 de la loi fédérale sur les placements collectifs de capitaux (LPCC). **L'offre du fonds est donc limitée aux investisseuses et investisseurs qualifiés au sens de l'art. 10 al. 3 et 3ter de la LPCC.**

Vous trouverez de plus amples informations sur le fonds dans les documents servant de base juridique pour un placement potentiel (p. ex. prospectus de vente, DIC PRIIP, contrat de fonds ou statuts du fonds et règlement relatif aux placements et derniers rapports annuels). Ces documents peuvent être obtenus gratuitement sous forme imprimée ou par voie électronique auprès du représentant en Suisse: Swiss Life Asset Management SA, General-Guisan-Quai 40, 8002 Zurich. Le domicile de paiement est UBS Switzerland AG, Bahnhofstrasse 45, 8001 Zurich. Le fonds mentionné dans la présente documentation est domicilié dans le Grand-Duché de Luxembourg. Service clientèle en Suisse: info@swisslife-am.com.